

## Réponse à...

?? répondre à tous - ajouter d'autres personnes - ne transmettre qu'à l'intéressé ??

---

Bonjour à tous,

C'est avec regret que je déterre ce courriel...

[contenu du courriel : G:\100-BET-Bien\_Etre\_Travail\113-RISQUES\_et\_PREVENTION\Risques\_PsychoSociaux\_DOSSIERS\ze\_SIPP\Pression]

P...,

Je ne sais pas quelle réponse D.W. t'a donnée et si cela t'a satisfait ou non...

Pour ma part, j'observe que je ne suis pas le seul à n'en faire qu'à ma tête.

La différence réside toutefois dans le fait que la législation et la jurisprudence m'autorisent à avoir des avis différents de ce que l'employeur ou les travailleurs peuvent attendre ; je t'invite à lire attentivement le document ci-joint ([independance\\_du\\_conseiller\\_en\\_prevention.docx](#) → mettre en PDF).

Mais à aucun moment, d'une part, c'est moi qui prend les décisions et, d'autre part, j'ai fait le nécessaire pour instaurer en 2013 un CPPT même si celui-ci ne fonctionne pas encore parfaitement...

From:

<https://www.bet.didierlanotte.be/> - **CoPreCom**

Permanent link:

[https://www.bet.didierlanotte.be/xyz\\_reponse](https://www.bet.didierlanotte.be/xyz_reponse)

Last update: **18/02/2021 09:48**

